

# **RAPPORT SUR LA PROGRAMMATION DU 11<sup>ème</sup> FONDS EUROPEEN DE DEVELOPPEMENT**

## **ANALYSE CONJOINTE DE LA STRATEGIE PAYS**

**Sous secteur « alimentation (accès et utilisation) »**

**Rapport du groupe de travail sur le bloc 3**

**--Mise en œuvre de la politique sectorielle--**

## Sommaire

1. Contexte.....	3
3. État des lieux sur la politique de sécurité alimentaire au Sénégal .....	3
4. Efficacité des stratégies et actions menées .....	4
5. Obstacles majeurs à la mise en œuvre de ces actions .....	5
6. Quelles solutions préconiser .....	5

## 1. Contexte

La délégation de l'Union Européenne et le gouvernement du Sénégal viennent d'engager la programmation du 11<sup>ème</sup> Fond Européen de Développement (2014-2020) pour le Sénégal. Cette programmation consistera en premier lieu en une analyse des politiques sectorielles dans une dizaine de secteurs clés pour le développement de l'économie du Sénégal.

Pour réaliser cette analyse, la délégation de l'UE se basera sur le Document de Politique Économique et Social (DPES) pour s'aligner à la stratégie nationale. Par ailleurs, différentes consultations sectorielles ad hoc sont actuellement organisées pour recueillir des informations sur les politiques sectorielles qui ont été élaborées. Le 07 juin 2012 s'est tenue une consultation concernant trois sous secteurs : L'agriculture et élevage, la pêche et l'alimentation (accès et utilisation).

Dans ce rapport seront synthétisées les discussions autour de questions portant sur la politique sectorielle du sous secteur alimentation au Sénégal.

## 2. Objectifs du programme de sécurité alimentaire au Sénégal

*« La sécurité alimentaire est assurée quand toutes les personnes, en tout temps, ont économiquement, socialement et physiquement accès à une alimentation suffisante, sûre et nutritive qui satisfait leurs besoins nutritionnels et leurs préférences alimentaires pour leur permettre de mener une vie active et saine »* (sommet mondial de l'alimentation, 1996). Le principe de sécurité alimentaire est donc axé sur trois piliers principaux que sont : la disponibilité, l'accès et l'utilisation.

Les objectifs définis dans le cadre du programme de sécurité alimentaire au Sénégal sont au nombre de cinq :

- Promouvoir une agriculture durable, diversifiée et intégrée ;
- Favoriser le développement des marchés agricoles ;
- Améliorer les dispositifs de prévention ;
- Renforcer la capacité des acteurs ;
- Renforcer la bonne gouvernance.

## 3. État des lieux sur la politique de sécurité alimentaire au Sénégal

Le conseil national de sécurité alimentaire (CNSA) élabore depuis peu un document sur le programme national de sécurité alimentaire pouvant servir de cadre de référence. Cependant, ce document, qui a été validé au niveau de la primature et qui, semble t-il, est réactualisé annuellement, n'est pas publié.

En effet, ni la date de première édition ni le processus de validation et d'appropriation de ce document ne sont connus.

#### **4. Stratégies des acteurs intervenant dans le cadre de la sécurité alimentaire**

Pour remédier à l'insécurité alimentaire qui frappe le pays, plusieurs stratégies sont élaborées par différents acteurs, notamment, les institutions étatiques et la société civile.

Les principales institutions étatiques intervenant dans le cadre de la sécurité alimentaire au Sénégal sont le CNSA, la DAPS, le CSE, l'ANSD, etc. Ces différentes institutions se chargent, entre autres, de collecter régulièrement des informations sur les productions, les données statistiques au niveau de groupes sectorielles, d'effectuer des enquêtes de suivi de la pauvreté.

D'autres acteurs de la société civile dont Enda Graf Sahel, les Organisations Paysannes (OP), l'USAID, la Croix rouge et des Partenaires Techniques et Financiers comme le PAM, la FAO, l'UNICEF, l'OXFAM, interviennent également à travers des projets pour réduire l'insécurité alimentaire.

Enda Graf Sahel a par exemple travaillé dans le cadre d'un projet financé par l'UE sur l'information sur les marchés. Le but était d'informer les populations sur les prix en temps réel par radiodiffusion. Ils avaient comme partenaires le CSA, les OP. Ce dispositif était porté par les OP pour assurer sa durabilité. D'autres actions consistent à l'octroi de bons d'achats alimentaires, de développement de cantines scolaires, d'assistance en vivres, de banques céréalières, etc., dans les zones vulnérables.

#### **5. Efficacité des stratégies et actions menées**

A l'état actuel, le diagnostic montre que d'un point de vue macro, aucun des objectifs cités, particulièrement l'OMD1 qui consiste à réduire la pauvreté et l'insécurité alimentaire au Sénégal, n'est atteint malgré les efforts multiples. Cependant, d'un point de vue micro, les efforts individuels des différentes organisations ont permis d'atténuer l'ampleur du problème dans certaines zones où l'absence de ces stratégies aurait été plus désastreuse. C'est dans ce cadre qu'il faut inscrire la mise en œuvre des différents filets sociaux de sécurité visant à faciliter l'accès des populations pauvres aux ressources. Les expériences qui ont été développées à cet effet (bons alimentaires, cantines scolaires, magasins villageois ...) ont permis entre autres :

- une meilleure intégration sociale
- une meilleure fréquentation des cantines scolaires
- un renforcement du rôle des parents
- une sécurité alimentaire des ménages

- un maintien des filles à l'école

## **6. Obstacles majeurs à la mise en œuvre de ces actions**

Parmi les obstacles majeurs à ces actions développées, on peut noter :

- une absence de cohérence d'ensemble dans les différentes stratégies qui sont élaborées de manière non consensuelle. Ainsi, une vraie politique sectorielle n'a pas été définie,
- un système d'alerte précoce qui reste encore inefficace. En effet, le PAM avait pour intention de mettre en place un système d'alerte précoce pour assister le CNSA. Cependant, le fonctionnement de ce système n'est pas encore efficace.
- un problème de ciblage des zones d'insécurité alimentaire au Sénégal. Cependant, il a été souligné que la carte de vulnérabilité de la pauvreté au Sénégal existe et a été validée en janvier 2012 par le CNSA. Des travaux de suivi et de réactualisation sont en outre être programmés annuellement.
- des dysfonctionnements liés au manque de financement (provenant essentiellement des partenaires et non de l'État). En effet, les modalités de décaissement rendent difficile certaines interventions spontanées. Les enquêtes de terrain sont, par exemple, souvent retardées.

## **7. Quelles solutions préconiser**

Des solutions ont été proposées pour pallier les difficultés rencontrées dans l'exécution des programmes de sécurité alimentaire au Sénégal. Parmi ces solutions :

- Le cadre institutionnel du CNSA devrait être redynamisé
- Une politique cohérente entre la disponibilité, l'accès et l'utilisation des ressources devrait être mise en œuvre et cela permettrait de réaliser des avancées notables. Il y a un réel besoin d'aller vers un cadre harmonisé qui doit être suffisamment large et inclure toutes les institutions étatiques et les secteurs économiques (dont l'agriculture au sens large) concernés. Cela permettrait de repérer et de capitaliser les activités des différents acteurs, de faire une synergie des capacités, d'apprendre des succès et réussites des uns et des autres et de pérenniser les activités
- Promouvoir des activités génératrices de revenu au niveau des zones de crise et valoriser davantage les chaînes de production. Cela pourrait se faire en facilitant l'écoulement des productions pour assurer aux populations des ressources financières
- Inclure les populations urbaines, aussi touchées par l'insécurité alimentaire, dans la mise en œuvre de stratégies

- S'orienter davantage vers un renforcement de la maîtrise de l'eau pour une bonne durabilité de la productivité alimentaire, l'agriculture au Sénégal étant largement tributaire de la pluviométrie
- Renforcer les capacités techniques pour un suivi plus adéquat et rapproché des producteurs
- Généraliser les stratégies qui ont porté leurs fruits, notamment les banques céréalières, dans les zones où le besoin se fait sentir. En effet, ces banques céréalières constituent une initiative présentant une bonne rentabilité pour les populations, notamment en période de spéculation des prix.
- Faciliter l'accès aux marchés
- Mieux impliquer les communautés et collectivités locales pour faciliter les interventions sectorielles ciblées
- Rationaliser la réforme foncière en renforçant la souveraineté de la production (production familiale principalement)
- Enfin, la plupart des stratégies répondent à des chocs ponctuels, comme la flambée des prix, une situation de soudure, etc. L'insécurité alimentaire n'étant pas que présente en cas de choc, des stratégies de résistance permanente nécessitent d'être développées.

# Consultation protection sociale

## Agenda

Lundi 25 juin 2012	
8.30-9.00	<b>Accueil</b> Mise en place des participants
9.00-9.15	<b>Mots d'introduction: la place la consultation dans la programmation de la coopération UE-Sénégal – 11ème FED – UE – DCEF</b>
9.15-10.15	<b>La protection sociale au Sénégal : Etat des lieux et perspectives</b>
10.15-10.45	<b>Présentation des questions d'analyse sectorielle et des groupes de travail</b>
10.45-11.00	<i>Pause-café</i>
11.00-12.30	<b>Travaux de Groupe :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Groupe 1</b> : Filets sociaux de sécurité</li><li>• <b>Groupe 2</b> : Systèmes contributifs (retraite et sécurité sociale)</li><li>• <b>Groupe 3</b> : Couverture maladie universelle, Fonds de solidarité et mutuelles de santé.</li></ul>
12.30-13.30	<i>Pause-déjeuner</i>
13.30-15.00	<b>Travaux de Groupe : continuation</b>
15.00-15.15	<i>Pause-café</i>
15.15-17.00	<b>Plénière: Restitution des travaux de groupe</b>
17.00	<i>Fin des travaux</i>